

CONTROLES ANTIDOPAGE

I. INFORMATION

- Un certain nombre de contrôle seront effectués selon le Règlement Antidopage de l'UCI 2015 et les procédures et instructions de la CADF.
- Les coureurs sélectionnés pour les contrôles antidopage seront identifiés sur une liste par leur numéro de dossard ou par leur place dans le classement. Le cas échéant, la liste sera affichée à la ligne d'arrivée et à l'entrée du poste de contrôle du dopage immédiatement après la course.
- Les coureurs sélectionnés pour un contrôle seront avisés par une escorte (chaperon) ; les coureurs ainsi sélectionnés doivent demeurer constamment en contact visuel avec l'escorte du moment de leur notification jusqu'à la fin de la procédure de prélèvement d'échantillon. Le personnel d'encadrement du coureur ne doit pas empêcher l'escorte d'observer le coureur de manière ininterrompue. Si aucune escorte n'est présente, le coureur se rendra immédiatement au poste de contrôle du dopage. L'absence d'une escorte n'excuse pas le coureur de ne pas se présenter à temps au poste de contrôle du dopage. Si la remise du Prix a lieu immédiatement après la manifestation, le coureur ayant besoin d'aller à la cérémonie de remise sera escorté d'abord à la zone de remise des prix, puis à la conférence de presse et enfin au poste de contrôle du dopage.
- Chaque coureur qui doit être contrôlé, doit se présenter au local antidopage dès que possible et au plus tard dans les 30 (trente) minutes après avoir fini sa course. Si un coureur prend part à une cérémonie officielle ou participe à une conférence de presse, le délai est de 30 (trente) minutes à partir de la fin de la cérémonie ou du moment que sa présence n'est plus requise à la conférence de presse, selon lequel de ces deux événements est le dernier. Les coureurs qui ont abandonné se présenteront immédiatement au poste de contrôle du dopage.
- Les coureurs doivent se présenter avec leur licence ; dans la situation où la licence émise par leur fédération nationale ne comporte pas de photographie, un document officiel avec photo devra être présenté en plus de la licence. Le coureur peut être accompagné d'une personne de son choix et d'un interprète.
- Même s'il y a des chaperons présents, **IL INCOMBE AUX COUREURS DE VERIFIER S'ILS ONT ETE SELECTIONNES POUR LES CONTROLES ANTIDOPAGE**. Selon le règlement antidopage de l'UCI, un cas de non-présentation, une infraction au Règlement Antidopage sera constatée et le coureur pourra être sanctionné conformément à ce règlement.
- Tout changement de localisation des coureurs (adresse, numéro de téléphone/fax de l'hôtel) doit être communiqué sans délai à l'UCI ainsi qu'à la CADF (coordonnées ci-dessous)

Maria-Eleni POLYMEROPOULOU
Agent de contrôle du dopage CADF
[+3 06945336162](tel:+306945336162)

ANTIDOPING CONTROLS

I. INFORMATION

- *A certain amount of controls will be conducted under the 2015 Anti-Doping Rules of the UCI and CADF procedures and instructions.*
- *Riders selected for anti-doping can be identified on a list by their race number or their ranking. If applicable, the list will be posted at the finish line and at the entrance of the doping control station immediately after the race.*
- *The riders selected for the controls will be notified by a chaperon; the notified rider shall remain within sight of the chaperon at all times from the moment of in-person notification until the completion of the sample collection procedure. Team officials should not prevent the chaperon to continuously observe the rider. Should no chaperone be present, the rider shall proceed immediately to the doping control station. The absence of a chaperone shall not excuse the rider for not reporting in time to the doping control station. If the award ceremony takes place immediately after the event, a rider needing to go to the award ceremony will be escorted first to the award ceremony area, then to the press conference and finally to the doping control station.*
- *Each rider to be tested must present himself at the doping control station as soon as possible and at the latest within 30 (thirty) minutes of finishing the race. If a rider takes part in an official ceremony or attends a press conference, the deadline shall be 30 (thirty) minutes of the end of the ceremony or of the moment that his presence is no longer required at the press conference, whichever is the latest. Riders that have abandoned the race shall proceed immediately to the doping control station.*
- *Riders must report to the doping control station with their current license; but if it has no photograph, another I.D. with a photo must be presented. Riders may be accompanied by a person of his choice and an interpreter.*
- *Even if there are chaperons present, ultimately **IT IS THE RIDERS' RESPONSIBILITY TO CHECK IF THEY HAVE BEEN SELECTED FOR ANTI-DOPING CONTROLS.** If the rider does not attend the test, a violation of the UCI Anti-Doping Rules will be noticed and the rider could be sanctioned in accordance with these rules.*
- *Any changes related to the localization of the riders participating in the race (hotel name, address and telephone/fax numbers) must be communicated to the UCI and CADF (contact details below).*

Maria-Eleni POLYMEROPOULOU

CADF Doping Control Officer

[+3 06945336162](tel:+306945336162)